



COMPTE-RENDU
de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Personnel** : Eligibilité RIFSEEP – personnel technique,
- 3) **APV**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – TOURNEMOLLE Éric – LIZEUX Ludovic.
MMES ALEXANDRE Monique – LEVANDOWSKI Martine – OSTER Aurore –
GAUDET Stéphanie – BONNETIER Paulette.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme HARDY Nicole par Mme BONNETIER Paulette
M. MEY James par M. PORTAS Jacques
M. MAILLARD Cédric par Mme ALEXANDRE Monique
Mme PETIT Franciane par M. TOURNEMOLLE Éric

ETAIENT ABSENTS :

MM. THOMAS Henri – CORDIER Denis

XXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 30.

Affaire 1 : Administration Générale : Election du secrétaire de séance.

Madame Aurore OSTER est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Personnel : Eligibilité RIFSEEP – Personnel technique

Le décret pour la mise en place du RIFSEEP pour les adjoints techniques et agents de maîtrise est entré en application. A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'approuver la mise en place du RIFSEEP pour ces agents.

Affaire 3 : APV

Le conseil municipal sollicite des subventions au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant de l'opération TTC	Montant de l'opération HT	Subvention €	Charge communale
Voirie	Rue du Cimetière	200 m	9 048.00	7 540.00	3 091.40	5 956.60
Voirie	Rue Guy Moquet	600 m	18 720.00	15 600.00	6 396.00	12 324.00
	Total	800 m	27 768.00	23 140.00	9 487.40	18 280.60

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre et 12 voix pour), s'engage :

- ↳ A affecter à ces travaux 18 280.60 euros sur le budget communal
- ↳ A réaliser les travaux dans un délai de deux ans, à partir de la date de notification.

Affaire 4 : Intercommunalité : Convention ADS

Après lecture faite, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention « Autorisation Droit des Sols » avec la communauté de communes Picardie des Châteaux à compter du 1^{er} janvier 2018.

Affaires 5 et 6 : Finances : Demande de subventions pour la remise en état du mur sur le site du Vivier

Le cout estimé pour les travaux de la remise en état du mur d'enceinte du Vivier est estimé à 18 632.58 euros HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite :

- ↳ le Département pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Local, programmation 2018 d'un montant de 30 % du montant HT des travaux.
- ↳ l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, programmation 2018 d'un montant de 50 % du montant HT des travaux.

Questions diverses

➤ Cour de l'école

Suite à sa visite, le Député Monsieur Marc Delattre a écrit au Préfet pour lui demander de revenir sur sa décision de ne pas allouer de subvention concernant les travaux de la cour de l'école.

➤ Contrats aidés

Deux contrats aidés arrivent à échéance en janvier 2018. Après plusieurs démarches, les services du Pôle Emploi viennent d'accorder le renouvellement de ces deux contrats aidés.

➤ Boite de chocolat

Le conseil municipal décide d'offrir une boite de chocolat aux personnes âgées en maison de retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Maire



Jacques PORTAS